

Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à GSO centre de formation ?

- Promouvoir la formation au plus haut niveau.
- S'engager pour un enseignement de qualité pour nos stagiaires qui seront les futurs relais de votre croissance.
- Accompagner la mise à niveau de nos équipements pédagogiques.
- Entretien d'un partenariat durable avec le centre de formation.

Comment procéder

- 1 – Complétez votre bulletin de versement de la taxe d'apprentissage joint à ce courrier et retournez-le à :
SAS Les Golfs du Sud-Ouest – Ferme du Cousturier – 31170 Tournefeuille
Ainsi, nous serons en mesure d'assurer le suivi de votre dossier.
- 2 – Remplissez votre déclaration de taxe d'apprentissage 2011 auprès de l'Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA) de votre choix avant le 28 février 2012, selon l'exemple joint à notre courrier.

Ces deux précautions sont indispensables pour que Le centre de formation de la SAS les Golfs du Sud-Ouest puisse bénéficier de votre taxe d'apprentissage en 2011.



Pour quelle(s) catégorie(s) ?

Le centre de formation de la SAS Les Golfs du Sud-Ouest est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage :

- en catégorie A (formation niveau 4 et 5),
- par cumul en catégorie B (formation niveau 2 et 3).

Contacts :	Sandrine POSTEL	Franck ALLAIRE
	05 61 07 09 09	06 13 40 48 63
	spostel@gsoformation.fr	fallaire@gsoformation.fr

SAS Les Golfs du Sud-Ouest
Ferme du Cousturier - Golf de La Ramée
31170 TOURNEFEUILLE
Téléphone : 05 61 07 09 09 / Fax : 05 61 07 15 93
email : contact@gsoformation.fr
N°FP : 73 31 05737 31

G S O
Centre de Formation



Paris Country Club



La SAS Les Golfs
du
Sud-Ouest

CENTRE DE FORMATION

Taxe d'Apprentissage

*Donnez toute sa valeur à votre
taxe d'apprentissage en soutenant
le nouveau centre de formation pour
vos futurs enseignants de golfs*

G S O
Centre de Formation



Notre formation diplômante nous autorise à percevoir la taxe d'apprentissage pour :

le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité golf habilité sous le N° 11 031 BP 0015 (Toulouse) et le N°: 11 075 BP 0080 (Paris)

GSO mobilise, au sein de ses enseignements spécialisés, de nombreux professionnels et prépare les stagiaires à la vie dans l'entreprise.

Afin d'adapter les formations, en tenant compte de l'évolution permanente des réalités économiques, et de disposer d'équipements performants, GSO se doit de réunir des moyens importants.

C'est grâce à votre taxe d'apprentissage, que GSO pourra développer ces moyens.



Bilan de l'utilisation de la taxe d'apprentissage

- Financer un nouveau module de formation « Vente ».
- Aménager une zone de practice réservée aux stagiaires.
- Financer les intervenants qui dispensent la formation.
- Financer une bibliothèque ainsi que des revues pédagogiques et spécialisées.
- Installer du matériel audio-visuel performant pour les séances pédagogiques.

Vous participerez à la formation initiale des enseignants professionnels de golf,

En aidant des jeunes à :

- se former à leur futur métier,
- obtenir un diplôme professionnel,
- trouver un emploi.

Vous contribuez ainsi au développement du golf, dans la région Midi-Pyrénées et en France, par la qualité des prestations proposées dans nos centres de formation de Toulouse et de Paris.

Nos autres formations :

- les bases de la remise en forme pour tous les types de public,
- la reconnaissance d'un parcours en fonction des différents publics,
- l'évolution de l'enfant pour mieux le comprendre et le faire progresser,
- le dopage dans le sport,
- préparation au passage des tests de sélection du BPJEPS,
- la vente d'un produit ou d'un service golf et emploi.

Nos infrastructures au service du centre de formation :

- un practice de plus de 60 postes dont 20 couverts et éclairés,
- un parcours compact,
- un parcours de 18 trous,
- une salle de cours équipée,
- des équipes pédagogiques de qualité,
- un suivi individualisé pour chaque stagiaire,
- une zone d'entraînement.